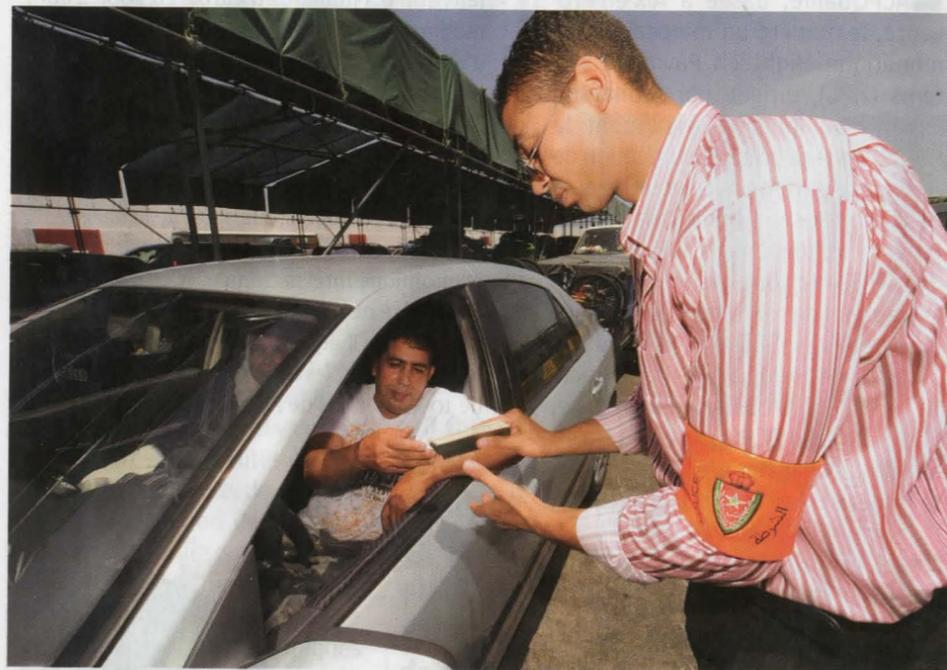


Émigration: Les MRE d'aujourd'hui et de demain

ÉTUDE. La Fondation Hassan II pour les MRE a présenté, début juin 2010 à Rabat, trois publications qui passent au crible les tendances lourdes d'évolution de l'émigration marocaine dans le monde.

PAR MUSTAPHA SEHIMI



Les trois récentes publications de la Fondation Hassan II pour les MRE qui viennent d'être présentées début juin 2010 à Rabat, alors que l'opération Marhaba - retour au pays des MRE pour les vacances d'été - venait de démarquer, méritent l'intérêt. Dans une allocution, Omar Azziman, président délégué, a souligné que ce travail participait de la mission de suivi et d'analyse de l'évolution des conditions de vie des Marocains à l'étranger.

Le premier ouvrage "MRE - Précarité et Droits Humaines", publié les actes du Séminaire axé sur cette problématique en juin 2007 à Rabat. Coordonné par Fouad Ben Makhoulouf, il dresse, à travers une vingtaine de contributions de

chercheurs, responsables sociaux et acteurs associatifs, un large tableau de la situation. Il identifie les cinq catégories les plus défavorisées (personnes âgées, mineurs, femmes, détenus et clandestins); il souligne la détresse des primomigrants, aujourd'hui retraités et souvent paupérisés; rend compte des insuffisances de toutes sortes qui pénalisent leur accès aux soins, à une allocation vieillesse sans parler du régime discriminant dont ils pâtissent tant dans leur vie active que pour certains d'entre eux dans le milieu carcéral.

Le sort qui frappe les clandestins et les femmes - pour ne citer que ces deux segments - atteste bien d'un déficit dans la défense des droits des Marocains de l'extérieur. D'où la nécessité de garanties dans ce

domaine. Si la réglementation des conditions d'accueil, de travail et de vie des MRE relève bien de la compétence exclusive des Etats d'immigration, il reste que son exercice doit aussi respecter les droits garantis par les instruments internationaux dument ratifiés par ces mêmes Etats. Une forte interpellation donc toujours à l'ordre du jour.

Une émigration permanente

Le deuxième ouvrage, lui, intéresse les résultats d'une enquête menée au cours de l'été 2005 sous la direction de Bachir Hamdouchi sur l'utilisation des transferts des MRE. Elle a cependant été élargie en 2007 aux transferts en nature sous forme de produits. Il apparaît tout d'abord que le modèle migratoire des années soixante-dix a enregistré une mutation. Temporaire et circulaire, la migration est devenue permanente, sinon définitive, notamment par suite du regroupement familial et de sa féminisation. Pour autant, près des deux tiers des MRE pensent revenir au Maroc même si ce chiffre était plus élevé, à hauteur de 82%, voici une dizaine d'années. De plus, les MRE s'installent davantage dans de nouveaux pays d'immigration comme l'Espagne et l'Italie qui se classent désormais après la France comme nouveaux pays d'accueil. D'autres conclusions tout aussi significatives sont tirées de cette enquête: regroupement familial majoritaire, réduction de la taille des ménages avec une moyenne de 4,3 enfants, vieillissement, rehaus-

Les MRE qualifiés et instruits ont pour propension à investir davantage dans leur pays d'accueil qu'au Maroc.

sement du profil socioprofessionnel, bénéfice d'une pension de retraite pour 75% d'entre eux résidant dans le pays d'accueil et seulement pour 1% d'entre eux en cas de réinstallation au Maroc.

Le chapitre des transferts et de leur affectation est tout aussi éclairant. Si 99% des MRE effectuent cette opération, la somme moyenne annuelle est de 86.300 dirhams par migrant. Mais des signes de changement sont intervenus dans ces opérations: plus le niveau d'éducation est élevé, moins il y a de transfert.

Investissement refuge

Mais ces transferts, pour quoi faire? La structure de ces transferts est intéressante à relever. Ainsi 71% d'entre eux sont réservés aux dépenses courantes; le reste est affecté à l'investissement (7,7%) ou déposé dans les banques (20,9%). Quant aux transferts non monétaires - soit 13% de l'ensemble des flux -, ce sont surtout des biens de consommation courante (86%) et durable (11,8%) alors que les biens d'équipement ne représentent que 2,2%. Qui profite de tous ces transferts? La famille du MRE, son ménage et ses proches, et ce à hauteur de 70% pour les transferts monétaires et de 65,4% pour ceux en nature.

S'agissant des investissements faits par les MRE, c'est l'immobilier qui caracole en tête puisqu'il concerne 86% des projets. Il faut y voir tant la recherche d'un mieux-être du MRE et de sa famille qu'un investissement refuge assurant la sécurité et le cas échéant une valorisation. A noter encore que la concentration de l'investissement, immobilier ou autre, est surtout concentré, à 75% dans la région d'origine tandis que

le milieu urbain, lui, absorbe plus de 90% des fonds ainsi placés dans des secteurs hors agriculture.

L'enquête établit encore deux autres indicateurs: la place prise par l'immobilier au détriment d'autres indicateurs; et la relation entre le comportement des MRE qualifiés et instruits et leur propension à investir davantage dans leur pays d'accueil qu'au Maroc. Si bien qu'il faut peut-être se préoccuper de cette tendance lourde qui ne peut que se conforter avec l'évolution observée dans les profils socioprofessionnels des MRE.

Les recommandations faites par cette enquête apportent des pistes à explorer: prévention du drainage des personnes qualifiées, encouragement de la circulation des compétences pour le développement, facilitation du retour des MRE âgés, amélioration des conditions des transferts de revenus ainsi que de l'environnement des projets d'investissement, enfin élaboration et mise en œuvre d'une politique nationale de la migration.

Le troisième livre porte sur: "Remises d'épargne des migrant-experiences et perspectives". Il se propose de mettre au net les facteurs pouvant réduire les risques liés aux transferts et renforçant leur fiabilité et leur rapidité, à moindre coût, vers l'investissement productif et le développement. Les avancées opérées à cet égard dans des pays comme la Turquie et les Philippines sont mises en relief: elles témoignent que les remises d'épargne et la diaspora peuvent fortement pousser à une dynamique interne de développement.

Comment baisser les coûts supportés par les migrants dans leurs opérations de transferts et



Omar Azziman. Une tendance préoccupante.

Comment réunir les conditions d'une valorisation optimale des flux financiers des migrants vers l'investissement productif et le développement?

permettre ainsi de renforcer leur capacité économique tant envers leurs familles que les pays d'origine? Que faire pour favoriser les coopérations entre les banques européennes et celles des pays partenaires pour assurer un meilleur accès des migrants aux services financiers? Enfin, quelles mesures opératoires pour réunir les conditions d'une valorisation optimale des flux financiers des migrants vers l'investissement productif et le développement? A n'en pas douter, l'Euro-Méditerranée accuse un certain retard par rapport aux autres expériences développées dans le monde; d'où la nécessité de la mise en place de stratégies concertées. Un grand chantier à peine ouvert en vue de la dissémination et la diversification des canaux de transfert, la modernisation du système bancaire des pays de départ et le renforcement des partenariats avec le Nord. ■